



MINISTÈRE DES OUTRE-MER

Dossier de candidature <u>Volontaire Stagiaire</u> pour le Régiment du Service militaire adapté

(Les candidats doivent avoir plus de 18 ans et moins de 26 ans)

Nom: Sexe:
Prénom(s): Date de naissance: Lieu:
Adresse:
BP :Ville :
Téléphones://
Adresse Mail:@
Organisme de suivi du candidat :
Êtes-vous encore scolarisé ? : OUI NON Etes-vous titulaire du ou des diplômes suivants ? : (entourer votre diplôme) CFG – DNB – CAP – BEP – BAC – BAC PRO – BAC TECHNO – BTS – Autres :
Votre situation de famille :
Avez-vous des enfants ? : NON OUI si oui combien ? :
Êtes-vous titulaire d'un permis de conduire ? : NON OUI si oui lequel ? :
Avertissements relatifs à l'ouverture d'un dossier de candidature
Vous allez commencer une procédure de recrutement pour le RSMA-NC, vous devez lire attentivement ce qui suit :
 I - Avertissement relatif à la sélection La sélection des candidats à l'admission dans l'armée de terre se compose : d'examens médicaux (médecine générale), de tests d'évaluation psychotechnique, d'entretiens individuels avec un sous-officier recruteur. Cette sélection a pour but de déterminer si je suis ou non apte à suivre une formation au SMA et si je possède les aptitudes nécessaires pour servir sous statut militaire. En conséquence, je déclare accepter me soumettre à ce type d'évaluation.
II – Avertissement (article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978) 1 – La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites aux questionnaires nécessaires à la procédure de recrutement. 2 – Les réponses aux questions posées revêtent un caractère obligatoire pour assurer le traitement administratif de votre dossier. Un défaut de réponse à certaines questions pourrait vous être préjudiciable. 3 - Les renseignements obtenus seront enregistrés dans le fichier de la direction du personnel militaire de l'armée de terre et le dossier médical transmis à la direction du service de santé des armées. 4 - Il importe dans votre intérêt, d'en vérifier l'exactitude et de signaler à l'autorité militaire toute anomalie ou omission constatée sur les documents que vous recevrez ultérieurement. 5 – Vous avez la possibilité d'exercer votre droit d'accès au fichier et votre droit de rectification, pour les informations vous concernant, par l'intermédiaire de votre organisme d'administration.
Je soussigné (nom et prénom) certifie avoir pris connaissance de la totalité des avertissements qui précèdent.
Date et signature précédées de la mention manuscrite "lu et approuvé"

Comment avez-vous connu le RSMA-NC ? JDC - MIJ/ PIJ/EFIPE - école - famille/amis - publicité -

association - municipalité - internet et réseaux sociaux - forum - autre (à préciser) :

Formations proposées au RSMA-NC (descriptif page suivante)

(Faites <u>trois</u> choix dans un ordre de priorité (1, 2, 3) parmi les formations proposées ci-dessous)

Domaine	Filières	Durée	Choix
Métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration	Agent de restauration – aide cuisinier (ADR-AC)	10 mois	
	Agent polyvalent en établissement hôtelier (APEH)	10 mois	
	Employé de commerce en magasin (ECM)	10 mois	
Métiers de la Santé et des Secours	Auxiliaire d'autonomie (AA)	10 mois	
	Sapeur-pompier volontaire (SPV)	10 mois	
	Équipier sécurité civile (ESC)	10 mois	
Métiers De la Terre	Ouvrier polyvalent agricole (OPA)	8 mois	
	Travaux paysagers (TP)	8 mois	
Remobilisation et Accompagnement vers l'Emploi	Remise à niveau et employabilité des volontaires diplômés - titulaire d'un CAP-BEP-BAC PRO-BAC TECHNO (DIPLO)	6 mois	
	Agent Administratif - titulaire d'un CAP-BEP-BAC PRO secrétariat, comptabilité, RH (AAD)	6 mois	
Métiers des Travaux Publics	Conducteur d'engin – voirie réseaux divers (CEVRD)	10 mois	
	Opérateur sur tombereau en exploitation minière (OTEM)	7 mois	
Métiers de la Construction et de la Couverture	Maçon (MAC)	10 mois	
Métiers de l'Alternance et de l'Entretien	Préparation à l'apprentissage / Installateur en sanitaire et énergies renouvelables (PAA/ISER)	12 mois	
	Agent d'entretien du bâtiment (AEB)	10 mois	
Métiers du Second Œuvre	Peintre en bâtiment (PEB)	10 mois	
	Plaquiste (PLAQ)	10 mois	
Métiers de la sécurité	Agent de prévention et de sécurité (APS)	10 mois	
Métiers du Transport et de la Logistique	Transport – logistique (TRSLOG)	10 mois	
Métiers De la Maintenance	Mécanicien automobile (MEA)	10 mois	
Métiers du Secteur Industriel	Soudeur (SOUD)	10 mois	

<u>Métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration / Agent de restauration – aide cuisinier</u> : les stagiaires travaillent en cuisine et sont formés dans un restaurant pédagogique. A l'issue, ils seront insérés dans le domaine restauration ou bien, ils pourront poursuivre une formation complémentaire diplômante.

<u>Métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration / Agent polyvalent en établissement hôtelier</u>: les stagiaires travaillent au service (accueil, restaurant, bar) et sont formés dans un restaurant pédagogique. A l'issue, ils seront insérés dans le domaine Hôtellerie/Restauration ou bien, ils pourront poursuivre une formation complémentaire diplômante.

<u>Métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration / Employé de commerce en magasin</u>: cette formation qualifiante (titre 3) apporte aux stagiaires les savoir-faire afin d'assurer l'approvisionnement et la gestion d'un rayon ou d'un point de vente ainsi que l'accueil et l'accompagnement des clients. Durant cette période, les stagiaires effectuent deux périodes d'application en entreprise.

Métiers de la Santé et des Secours / Auxiliaire d'autonomie : les stagiaires sont formés à l'assistance des personnes âgées et des handicapés. A l'issue de cette formation qualifiante (titre 3), ils peuvent entrer dans la vie active ou poursuivre une formation en se spécialisant dans l'un de ces 3 domaines ou auprès de l'IFPSS pour présenter le diplôme AAP (aide à la personne). Ils peuvent également présenter les concours d'admission à certaines formations (aide-soignant, auxiliaire puériculture).

<u>Métiers de la Santé et des Secours / Sapeur-pompier volontaire</u>: les stagiaires pourront acquérir les formations de sécurité civile, de secourisme et de pompier. A l'issue de cette formation, ils pourront intégrer un centre de secours ou occuper un poste de sapeur-pompier en entreprise (pour les meilleurs, ils pourront tenter le concours de pompier professionnel).

<u>Métiers de la Santé et des Secours / Équipier sécurité civile</u> : les stagiaires pourront acquérir les formations de sécurité civile, de secourisme et de pompiers spécialisés sur le risque naturel (tremblement de terre, tsunami, feux de forêt, glissement de terrain...). A l'issue de cette formation, ils pourront intégrer un centre de secours ou occuper un poste de sapeur-pompier volontaire de la DSCGR (pour les meilleurs, ils pourront tenter le concours de pompier professionnel).

<u>Métiers De la Terre / Ouvrier polyvalent agricole</u>: cette formation vise à l'acquisition des techniques et des pratiques professionnelles liées à l'exécution des tâches confiées à un ouvrier dans les filières suivies à la section : le maraîchage et l'élevage-abattage.

<u>Métiers De la Terre / Travaux paysagers, sylviculture</u> : cette formation vise à l'acquisition des techniques et des pratiques professionnelles liées à l'exécution des tâches confiées à un ouvrier dans les filières suivies à la section : les travaux paysagers et la sylviculture.

Remobilisation et Accompagnement vers l'Emploi /Remise à niveau et employabilité des volontaires diplômés : formation destinée à de jeunes diplômés (CAP minimum) rencontrant des difficultés à s'insérer professionnellement. Ils suivront une remise à niveau par le biais de stages en entreprise facilitant ainsi l'accès au marché de l'emploi. La finalité étant l'emploi direct. En fin de formation, certains d'entre eux, selon leurs compétences, seront amenés à travailler au sein du RSMA-NC comme Volontaires Techniciens.

<u>Remobilisation et Accompagnement vers l'Emploi / agent administratif</u>: formation destinée à de jeunes diplômés (CAP minimum); le but est de former des secrétaires, de perfectionner leurs connaissances en informatique, comptabilité et secrétariat. Durant cette période, les stagiaires effectuent une période d'application en entreprise. En fin de formation, certains d'entre eux, selon leurs compétences, seront amenés à travailler au sein du RSMA-NC comme Volontaires Techniciens.

<u>Métiers des Travaux Publics / Conducteur d'engin – voirie réseaux divers</u>: les stagiaires sont formés pour connaître les bases de la Voirie-Réseaux Divers ainsi que la maîtrise de la conduite d'engins en sécurité afin d'obtenir les CACES cat. 1, 4 et 9. Ils suivront la formation pour l'obtention des permis véhicules légers et poids lourds.

<u>Métiers des Travaux Publics / Opérateur sur tombereau en exploitation minière</u>: les stagiaires sélectionnés en amont par les entreprises minières dans leur bassin d'emploi, reçoivent une formation pré qualifiante au RSMA-NC (permis B et C, savoirs être, ...), une formation d'opérateur sur tombereau dans une exploitation minière (OTEM/Titre 3/ACES) au CFTMC et sont embauchés (en cas de réussite) à l'issue de la formation par leur entreprise « marraine ».

<u>Métiers de la Construction et de la Couverture / Maçon</u> : les stagiaires sont formés à la maçonnerie ainsi qu'aux travaux de banche afin d'être directement employables dans le bâtiment.

Métiers de la Construction et de l'Entretien / Préparation à l'apprentissage / Installateur en sanitaire et énergies renouvelables : les stagiaires sont formés 6 mois au sein du RSMA-NC puis 6 mois au CFA de NOUVILLE. À l'issue, ils intègrent une formation en alternance pour une durée de 8 mois avec le diplôme DNC ISER.

<u>Métiers de la Construction et de l'entretien / Agent d'entretien du bâtiment</u> : les stagiaires sont formés à différents corps de métiers : plaquiste, plombier, maçon, peintre et électricien. A l'issue de la formation, ils seront employés dans les métiers de l'entretien et de la rénovation au sein d'entreprises ou de collectivités ou bien ils pourront poursuivre une formation au sein du CFA notamment.

<u>Métiers du Second Œuvre / Peintre en bâtiment</u> : la formation prépare les stagiaires à pouvoir réaliser des travaux complexes de peinture intérieure et extérieure.

<u>Métiers du Second Œuvre / Plaquiste</u> : la formation prépare les stagiaires à pouvoir réaliser des travaux de pose de cloisons dans des environnements variés et complexes afin d'être directement employables dans les entreprises du bâtiment.

<u>Métiers de la Sécurité / Agent de prévention et de sécurité</u> : les stagiaires se préparent au métier d'agent de sécurité (certificat de qualification professionnel CQTS), ils passent également le SSIAP, le SST. Ils suivront une information sur le métier de pompier (filière sœur des agents de prévention et de sécurité).

<u>Métiers du Transport et de la Logistique/ Transport - logistique</u> : les stagiaires sont formés dans le domaine du transport routier, de la gestion de stocks logistiques et découvrent le métier de cariste d'entrepôt. A l'issue de la formation, ils peuvent entrer directement dans la vie active.

<u>Métiers du Secteur De la Maintenance / Mécanicien automobile</u> : la formation prépare les stagiaires à connaître les bases de la mécanique des automobiles et des petits engins afin de savoir exécuter les actions préventives et curatives élémentaires de la maintenance automobile.

<u>Métiers du Secteur Industriel / Soudeur</u> : la formation prépare les stagiaires à la maîtrise des procédés de soudure TIG/AEE/ARC sanctionnés par une formation qualifiante (titre 3).

Pour intégrer le régiment du service militaire adapté.

1). Les candidats doivent :

- être volontaire :
- être âgé de plus de 18 ans et moins de 26 ans à la date de signature du contrat ;
- avoir effectué la journée de défense citoyenne (JDC ou ex JAPD) ;
- être apte médicalement ;
- avoir un casier judiciaire compatible avec l'exercice des fonctions auxquelles ils postulent ;
- ne pas être titulaire d'un diplôme pour les volontaires stagiaires (sauf CAPD et BEPC) ;
- choisir une filière professionnelle.

2). Constituer un dossier de candidature.

Les pièces suivantes sont à transmettre avec le dossier de candidature.

- Copie de la carte d'identité (recto/verso) ou du passeport.
- Copie de l'attestation de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC).
- Un bulletin de naissance ou la copie du livret de famille.
- Copie du ou des diplôme(s) éventuellement obtenu(s).
- Copie du ou des(s) permis de conduire détenu(s).
- Certificat bucco-dentaire signé du dentiste.
- Certificat de vaccination signé du médecin.

Procédure de recrutement.

Les candidats seront convoqués une journée à Koumac ou à Nouméa pour effectuer des tests de sélections, une visite médicale et passer un entretien avec le sous-officier recruteur du RSMA-NC.

À la suite de cette journée, les candidats retenus seront convoqués pour être incorporés selon la programmation de la formation au RSMA-NC.

Statut des volontaires stagiaires.

Les candidats retenus seront :

- sous statut militaire durant toute leur formation.
- logés et nourris du dimanche soir au vendredi midi.
- soldés 41 000 CFP / mois pour les stagiaires.

Nous contacter

RSMA-NC - Cellule Recrutement BP 41 98850 Koumac

Téléphone: 47 88 64 / 47 88 21

Maison du SMA – Cellule Recrutement 11 boulevard Vauban 98800 Nouméa Téléphone : 28.98.92 / 28.98.84

<u>rerephone</u> . 28.36.32 / 26.36.64

<u>Mail</u>: <u>smarecrute@gmail.com</u> / <u>rsma.recrutement.noumea@gmail.com</u> <u>Site internet</u>: <u>www.rsma.nc</u> - <u>Facebook</u>: **RSMA-NC c'est CHOC**